

Mieux connaître le collège Marie Marvingt

10 rue de la Neustrie
44340 BOUGUENAIS

Tél 02 40 65 10 04
Fax. 02 40 65 05 08
ce.0440316e@ac-nantes.fr



Construit en 1969 et entièrement réhabilité, le collège Marie Marvingt (*ex-la Neustrie*) est un établissement péri-urbain agréable. Anciennement collège la Neustrie, l'établissement a voulu donner le nom d'une femme illustre et inspirante depuis janvier 2022.

L'offre de formation est diversifiée (anglais, allemand, espagnol, latin), les pratiques pédagogiques et éducatives sont riches et les personnels sont engagés (54 professeurs, 1 CPE, 1 infirmière, 1 assistante-sociale, 1 Psychologue-EN, 10 assistants d'éducation, 12 agents et 11 personnels administratifs).

Le collège est bien équipé en informatique : vidéos projecteurs dans toutes les salles, 1 salle multimédia, 15 ordinateurs au Centre de documentation, 15 ordinateurs en SEGPA, des PC dans chacune des salles de technologie, 4 salles avec des ordinateurs mobiles, 2 blocs de tablettes... Ce sont plus de 200 ordinateurs et tablettes dont bénéficient les élèves et les personnels.

Les élèves de 6^e seront répartis dans 6 classes à la rentrée 2023. Chacune de ces divisions rassemblera entre 27 et 28 élèves.

Un collège de la réussite

Cet environnement et ce dynamisme produisent de bons résultats.

93,4 % de réussite au brevet des collèges (DNB) dont 78 % de mentions (27% de mentions très bien / 22% au niveau académique). 76,3 % des élèves ont été orientés en seconde générale et technologique en 2022 (66,1 % au niveau académique).

Les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier du dispositif devoirs faits afin d'effectuer leur travail au collège plutôt qu'à la maison.

Des activités périscolaires nombreuses et variées

Les 712 élèves du collège bénéficient de multiples activités en dehors du temps scolaire notamment grâce à une association sportive très dynamique. Les sorties pédagogiques, très nombreuses (plus de 60 actions et projets prévus en 2022-2023), permettent aux élèves d'accéder à une ouverture culturelle riche.



Le projet d'établissement 2018-2022 résume, à travers ses trois axes, la politique du collège Marie Marvingt :

Axe 1 : Assurer la réussite de tous en donnant du sens aux apprentissages

Axe 2 : Former des citoyens responsables, le vivre ensemble

Axe 3 : Ouverture vers l'extérieur

Un nouveau projet d'établissement 2023-2027 est en cours de construction.

Bienveillance, fermeté et exigence constituent la politique de l'établissement.

Les entrées et sorties sont contrôlées. Les élèves doivent montrer leurs carnets de correspondance (Ils ne peuvent quitter l'établissement avant 17h que si les parents les y ont autorisés). Les adultes passent par l'accueil et déclinent leur identité. En cas d'absence d'un élève, la famille est aussitôt informée par la vie scolaire par SMS.

Le service de restauration, sous forme de self-service, est de qualité. Les repas sont préparés quotidiennement, sur place, par un chef et son équipe.

Le forfait pour les demi-pensionnaires au forfait 4 jours est de 455 € par an (227,50 € pour les DP 2 jours). Prix d'un repas au forfait : 3€30. Prix d'un ticket : 3,85 € pour les occasionnels.

Les circuits courts d'approvisionnement sont privilégiés et le bio est de plus en plus introduit dans les menus.

Les élèves de 6^e ont tous un casier (par binômes) s'ils le demandent et des toilettes séparées leurs sont réservées (bâtiment différent).

L'environnement est au cœur des préoccupations de l'établissement et beaucoup d'actions sont engagées.

Une politique de développement durable d'envergure est mise en place (tri des déchets, mise en place du compostage pour l'ensemble des déchets organiques du restaurant, jardin pédagogique, poulailler, atelier développement durable, politique de tri des papiers, cartons, actions de prévention, de sensibilisation...).

Grâce à l'environnement numérique de travail e-lyco et le logiciel pronote, il est possible de suivre au quotidien l'emploi du temps des élèves, l'évolution des notes et le cahier de texte numérique. Une messagerie électronique dédiée rend possible les échanges avec les personnels enseignants et les services de l'administration.

Les bourses de collège

Les demandes sont à formuler en ligne par les parents au mois de septembre (contacter le service gestion en cas de problème d'accès internet). Les instructions précises sont données aux familles par le biais des enfants, et sur le site e-lyco du collège. Une demande peut concerner aussi bien un élève demi-pensionnaire (montant déduit de la facture de demi-pension) qu'un élève externe (montant versé directement à la famille). Pour toute question, s'adresser au service de gestion.



Le collège Marie Marvingt est un établissement dynamique où les élèves s'épanouissent.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site du collège :

<https://marie-marvingt.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Les grandes étapes liées à l'entrée en 6^e

- La demande d'affectation au collège est à formuler auprès du directeur de l'école fréquentée en CM2 :

Mi-mars : Le directeur d'école remet à la famille une « fiche de liaison, volet 1 ». Elle est à vérifier (état civil, adresse) et à lui restituer, signée, dans les jours suivants.

Fin mars : Le directeur d'école remet à la famille une « fiche de liaison, volet 2 ». Le collège public de secteur y est indiqué (déterminé grâce à l'adresse déclarée sur le volet 1). Cette fiche est à valider pour confirmer le choix du collège pour la rentrée. Elle est à restituer au directeur pour début avril.

Début juin : Une commission d'affectation se déroule à la Direction Académique. Celle-ci arrête la liste définitive des élèves affectés en 6^e, et la transmet au collège.

- L'inscription administrative a lieu au collège mi-juin

Mi-juin : La famille reçoit un courrier postal du collège l'invitant à venir procéder à l'inscription administrative définitive de son enfant (un mercredi matin de 9h à 13h et un vendredi après-midi de 16h à 19h).

Lorsque la liste des élèves affectés est connue par le collège et les écoles, une commission dite « d'harmonisation » réunit les professeurs des écoles de CM2 et les enseignants du collège. Y sont étudiés les regroupements d'élèves et la répartition des élèves des différentes écoles dans les différentes classes. Les enseignants s'assurent que des binômes voire trinômes positifs soient dans la même classe et que les inimitiés soient séparées dans la mesure du possible. Les aménagements à la scolarité sont évoqués et les problématiques de santé transmises à l'infirmière.

Jusqu'au moment de l'inscription, les élèves intéressés peuvent choisir en plus de l'anglais, une deuxième langue vivante : l'allemand. Ils intégreront alors la classe bilingue anglais-allemand. Il est aussi possible de choisir l'allemand en 5^e (LV2 Allemand). Voir le site internet du collège.

- Le 1^{er} jour de la rentrée, de 9h à 16h, est exclusivement réservé à l'accueil des élèves de 6^e afin qu'ils puissent découvrir sereinement leur collège.